Comité Départemental
de la Retraite Sportive du Doubs

CODERS–25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal
de l'Assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2026

Centre International de Séjour (Éthic Étapes CIS) 3 avenue des Montboucons – Besançon

18 octobre 2026

Présent(e)s : Claude BASSANG, Jean-François BATY, Rémi BRENDEL, François BURCHI, Élizabeth CANO, Liliane CHARLES (avec procuration de Gilbert NICOLAS), Philippe DUVAL, Claude GADY, Rosemay GUERBER, Marie-Claire JANNIER, François GARCIA, Monique JOURDAN, René LAURENT, Michèle MAGNIN-FEYSOT,
Bruno MOREL (avec procuration de Robert TALLONE) Monique NOWAK, Jean-Marie PARRENIN, Pierre PETITJEAN, Noël PETOT, Gérard ROGNON, Michel ROLLAND, Patricia TASSI, Christiane THIOU, Daniel VAN LABEKE, Gilbert VOLCKMANN, Madeleine VOLCKMANN.
(voir feuille d'émargement en annexe 1).

Ordre du Jour

- ✓ Accueil des participants
- ✓ Émargement et bilan des personnes présentes et représentées
- ✓ Mot d'accueil du président
- ✓ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 octobre 2025
- ✓ Rapport d'activité par le secrétaire
- ✓ Rapport financier par le trésorier
- ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
- ✓ Vote du quitus
- ✓ Débat et vote sur le montant de la cotisation
- ✓ Budget prévisionnel 2026–2027
- ✓ Élection d'un nouveau membre au CoDir
- ✓ Désignation de deux vérificateurs aux comptes
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Intervention du Président du CORERS-BFC
- ✓ Questions diverses
- ✓ Parole aux adhérents

Émargement et bilan des personnes présentes et représentées

		Effectif au 31 août 2026	Nombre de voix
25001	Retraite Sportive du Grand Besançon (RSGB)	501	12
25002	Retraite Sportive de Besançon Tilleroyes (RSBT)	244	7
25003	Retraite Sportive Pays d'Ornans (RSPO)	126	5
25004	Retraite Sportive Hostasienne (RSH)	126	4
25005	Retraite Sportive de Besançon Montboucons (RSBM)	110	5
25006	Retraite Sportive Saint Vitoise (RSSV)	271	7
25007	Retraite Sportive Plateau de Valdahon (RSPDV)	197	6
25008	Retraite Sportive de Besançon Ouest (RSBO)	95	4
25009	Retraite Sportive des Ours Arbouans (RSDOA)	90	4
25010	Retraite Sportive du Val de l'Ognon (RSVO)	18	1
25011	Retraite Sportive Plateau de Levier (RSPL)	0	
	Total	**1 778**	**58**

« *Pour délibérer valablement l'Assemblée générale doit comporter 1/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins 1/3 des voix.* » (Art. 6.2 des statuts du CODERS) soit au moins 4 membres représentant au moins 19 voix.)

Neuf électeurs étaient présents représentant 52 voix, le quorum est atteint et l'AG peut délibérer valablement.

Accueil

Claude Gady remercie les participants et présente les excuses des personnes qui n'ont pas pu venir à la réunion. Il salue la présence de Philippe Duval, Président du CORERS–BFC et trésorier fédéral, ainsi que celle de René Laurent, vice-président du CODERS–25 et trésorier du CORERS–BFC.

Les électeurs n'ont pas d'observations à formuler à propos de l'AG 2025.

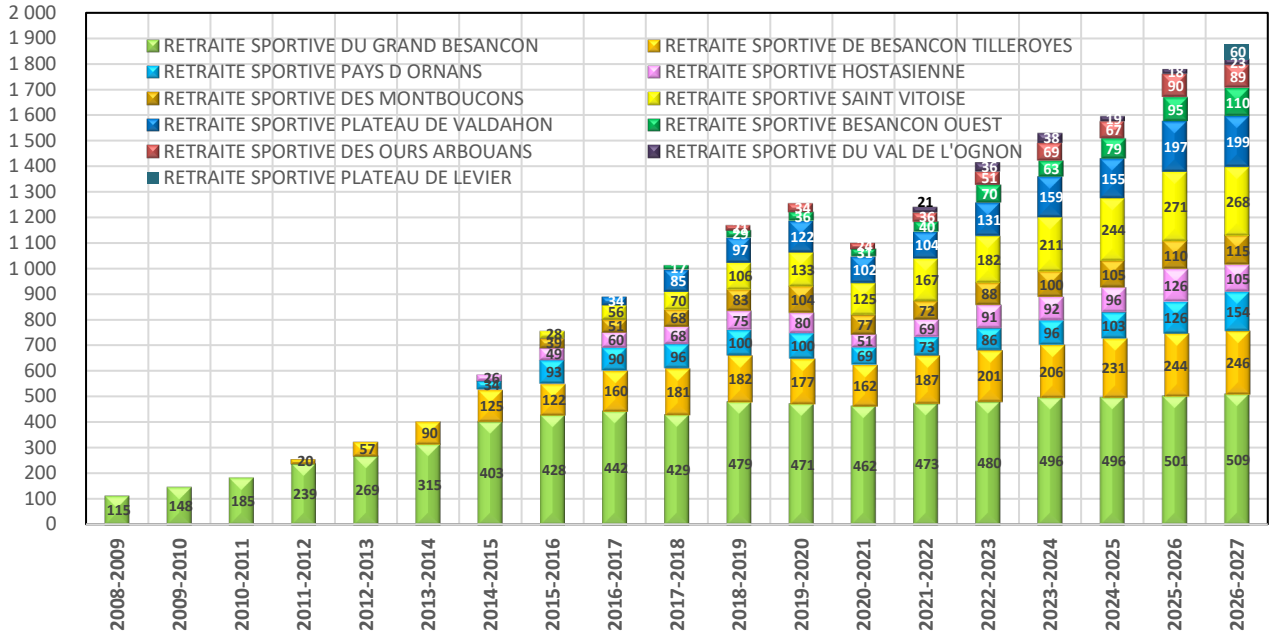
↳ Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 n'appelle aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité par le Secrétaire Rémi Brendel

Saison 2025–2026 : statistiques départementales

Depuis la mise en place du nouveau système informatique, il est possible d'extraire les statistiques départementales mais les statistiques régionales et nationales sont plus compliquées à obtenir dans le détail. La fédération annonce cependant un effectif national de 92 500 licenciés.

Évolution du nombre de licences dans le Doubs depuis 2008 : 1 878 le 27 septembre 2026



Actuellement le nombre total de licenciés (1 878) dépasse de près de 50 % la valeur d'avant Covid en 2019 (1 257) et la croissance annuelle moyenne entre 2020 et 2026 est de 9 %. À remarquer que les chiffres pour la saison 2026–2027 peuvent encore évoluer du fait que certains clubs n'ont pas encore enregistré toutes leurs adhésions.

Administration

Réunions

Au cours de la saison 2025–2026, le Comité directeur s'est réuni 3 fois.

Le 10 septembre 2025 le Comité directeur s'est réuni (au CIO) pour traiter du bilan de la formation, faire le point sur la situation financière afin de préparer l'AG du 14 octobre 2025, discuter le projet de plan sportif 2025–2028 et évoquer la journée interclubs.

L'Assemblée générale du 14 octobre a élu Mme Ginette Van Labeke au Comité directeur, a voté le maintien de la cotisation départementale à 10 €/licence pour la saison 2026–2027 et approuvé le projet de journée interclubs à Arbouans.

Le Comité directeur du 12 décembre 2025 (par visioconférence) a été consacré essentiellement à la mise en place du calendrier pour la création d'un club dans la commune de Levier. Accessoirement, le programme, la date et le lieu de la galette des Rois du CODERS (13 janvier 2026 à la Malcombe) au cours de laquelle les diplômes d'animateur seront remis, ont été fixés.

La dernière réunion du CoDir a eu lieu le 19 juin 2026 (salle Martin Luther King) pour faire le bilan de la création du club de Levier et le bilan de la journée interclubs à Arbouans. La discussion a également porté sur le fonctionnement de l'aquagym pour la saison 2026–2027. Au cours de cette même session, Robert Tallone a fait savoir qu'à la rentrée de septembre 2026, il mettra fin à son mandat de vice-président du CODERS–25, incompatible avec ses nouvelles responsabilités communales.

Au cours de la saison 2025–2026 ont eu lieu deux réunions de la commission Développement (7 novembre 2025 et 25 mars 2026) pour traiter de la création du club de Levier et une réunion de Bureau a eu lieu le 29 août 2026 pour préparer la rentrée.

Composition du CoDir

Suite à la démission de Robert Tallone, de Christian Poty et au décès de notre regrettée Geneviève Gady, trois sièges sont laissés vacants au CoDir dont celui de vice-président. L'assemblée générale de ce jour sera amenée à élire de nouveaux membres (voir plus loin).

Formation (Marie-Claire Jannier)

28 M2 ont été attribués à 25 personnes (15 femmes, 10 hommes répartis sur 7 clubs) :

- Jeux de boules : 2
- Marche nordique : 4
- Activités gymniques : 4
- Randonnée pédestre : 4
- Randonnée pédestre en montagne : 1
- Tennis de table : 4
- Activités cyclistes : 1
- Activités dansées : 4
- Badminton : 1
- Activ'mémoire : 4
- RSGB : 8 M2 pour 8 animateurs(trices), 2F, 6H
- RSBT : 2 M2 pour 2 animateurs, 1F, 1H
- RSPO : 6 M2 pour 4 animateurs, 3F, 1H
- RSBM : 3 M2 pour 3 animatrices, 3F
- RSPDV : 3 M2 pour 3 animateurs, 2F, 1H
- RSBO : 5 M2 pour 4 animateurs, 3F, 1H
- RSDOA : 1 M2, 1F

Observation : 3 annulations d'inscription dont une en PACA en RPM pour laquelle il y a eu un changement de date inopiné de la part du CORERS.

21 FIA ont été effectuées sur une prévision de 36.

Marche nordique : 7 participants répartis comme suit : RSGB : 3, RSPO : 3, RSPDV : 2.

Sécurité en montagne : 4 membres de la RSGB.

Liste des diplômes obtenus dans le Doubs en 2025–2026				
GUERRIN Christian	RSGB	Jeux de boules	Moirans en M.	11-juin-2026
JULIEN Jean-Louis	RSGB	Jeux de boules	Moirans en M.	11-juin-2025
ROMAND Jean-Pierre	RSGB	Marche Nordique	Moirans en M.	22-mai-2026
VOIDEY Véronique	RSGB	AGEF	Bellecin	06-févr-2026
VOIDEY Benoît	RSGB	RP en Montagne	La Clusaz	12-juin-2026
GRADWOHL Joël	RSGB	Tennis de table	Mâcon	22-mai-2026
CHATELAIN Thierry	RSGB	Activités Cyclistes	Moirans en M.	22-mai-2026
GUERBER Rosemay	RSGB	Tennis de table	Mâcon	22-mai-2026
FROIDEVAUX Gilles	RSBT	Randonnée Pédestre	Doucier	22-mai-2026
COQUERAY Myriam	RSBT	AGEF	Mâcon	12-déc-2025
RIVARD Isabelle	RSPO	Activités dansées	Mâcon	20-mars-2026
RÉGENT Pascale	RSPO	Activités dansées	Mâcon	20-mars-2026
RÉGENT Pascale	RSPO	Activ Mémoire	Mâcon	13-mars-2026
METZGER Nathalie	RSPO	Activités dansées	Mâcon	20-mars-2026
CLAIR François	RSPO	Badminton	Mâcon	12-juin-2026
CLAIR François	RSPO	Tennis de table	Mâcon	22-mai-2026
NOSBONNE Michèle	RSBM	Activ Mémoire	Mâcon	13-mars-2026
EME Catherine	RSBM	AGEF	Mâcon	12-déc-2025
BOROWSKI Dominique	RSBM	Activ Mémoire	Mâcon	13-mars-2026
COSTILLE Sylvie	RSPDV	AGEF	Orgelet	06-févr-2026
CUCHEROUSSET Alain	RSPDV	Marche Nordique	Moirans en M.	22-mai-2026
BURNEL Marie-Jeanne	RSPDV	Activités Dansées	Mâcon	20-mars-2026
GRILLON Catherine	RSBO	Marche Nordique	Moirans en M.	22-mai-2026
LOLLIER BRISVILLE Marie-Hélène	RSBO	Marche Nordique	Moirans en M.	22-mai-2026
LOLLIER BRISVILLE Marie-Hélène	RSBO	Randonnée Pédestre	Doucier	27-mars-2026
BOUCON Jacqueline	RSBO	Randonnée Pédestre	Doucier	27-mars-2026
MAGNENET Daniel	RSBO	Randonnée Pédestre	Doucier	27-mars-2026
PEWZNER Jocelyne	RSDOA	Activ Mémoire	Mâcon	13-mars-2026

Marie-Claire invite les présidents de clubs à lui transmettre la copie des diplômes PSC obtenus par les candidats à la formation d'animateur pour qu'elle puisse compléter leur dossier d'inscription sur le site FFRS360. Elle rappelle que le CORERS organise périodiquement des stages de formation continue de quelques jours auxquels peuvent participer les AF. La liste de ces stages peut être consultée sur le site FFRS360.

Claude Bassang signale que plusieurs dirigeants de son club ont exprimé le souhait de suivre un stage de formation (FID = Formation Initiale de Dirigeant), mais il n'a pas trouvé de place disponible. Philippe Duval explique que les formations sont organisées en fonction des besoins, il faut un effectif compris entre 9 et 16 participants pour qu'un stage soit monté quelle que soit l'activité. Pour une FID, le stage a une durée d'une journée.

↳ Les présidents de clubs sont invités à faire parvenir les demandes de stage FID à Marie-Claire qui se chargera de transmettre l'information au CORERS.

Développement

Création du club de Levier

Grâce à Joël Gradwohl qui connaît bien la commune, une première rencontre a eu lieu le 6 juin 2025 entre M. Marc Saulnier, maire de Levier et les représentants du CODERS : président, secrétaire et trésorier. À l'issue de l'entretien, M. le Maire fait part de son intérêt pour la mise en place d'un club de Retraite sportive dans sa commune.

Une journée promotionnelle est alors organisée le 28 novembre 2025 en concertation et avec l'aide de Mme Nathalie Sievert, première adjointe. La publicité pour cette journée a été diffusée par des affichettes distribuées par la mairie, un article dans la presse régionale rédigé par Patricia Tassi et par les panneaux lumineux d'information de la commune.




26 Nov 2025

24 | Loue et Drugeon

Levier

Une journée bien-être et sport pour les retraités

Levier possède une des plus belles forêts de résineux de France.

Ce vendredi 28 novembre, dès 13h, le Comité départemental de la retraite sportive du Doubs (CODERS 25), en collaboration avec le Comité olympique et la commune de Levier, organise une journée promotionnelle dédiée au bien-être des retraités par la pratique d'activités sportives adaptées. Toutes les activités sont gratuites.

L'accueil des participants se fera dans la salle socio-culturelle de Levier de 13h à 14h, où les inscriptions seront enregistrées avec le choix des activités proposées.

Le programme de la journée : de 14h à 15h, petite randonnée pédestre ou séance de marche nordique (veuillez porter des chaussures adaptées et prévoir une petite bouteille d'eau). Des bâtons seront mis à disposition pour les participants de la marche nordique. De 15h à 15h30, présentation de quelques activités telles que l'Activ'Mémoire et la gymnastique douce. De 16h à 16h30, conférence médicale sur les bienfaits du sport pour les personnes âgées, suivie d'un temps d'échanges.

Un verre de l'amitié offert à tous clôturera cette journée. Les animateurs diplômés seront présents pour accompagner les participants tout au long de l'événement.

Renseignements : cpdv@orange.fr et remi.brendel@coders-bfc.fr

La salle socio-culturelle communale avait été mise gratuitement à disposition du CODERS par la mairie représentée par Mme Nathalie Sievert (1ère adjointe) et M. François Garcia (2ème adjoint).

M. Gérard Rognon, président du club de retraite sportive d'Houtaud (RSH, le club le plus proche de Levier) avait été invité et a participé à la présentation, RSH a été sollicité pour servir de club support au démarrage du club de Levier.

Animée par la commission développement du CODERS (Claude et Geneviève Gady, Pierre Petitjean, Gilbert et Madeleine Volckmann, Patricia Tassi, Françoise Chamagne, Joël Gradwohl, Jean-François Baty, Christiane Thiou et Rémi Brendel). Une dizaine de personnes ont été accueillies et ont participé aux différentes activités proposées.

À la suite de cette présentation, il a été convenu de proposer un planning d'activités encadrées par les animateurs fédéraux des clubs du département pour faire connaître la Retraite sportive aux habitants de Levier. Ce programme a été préparé lors de la réunion du 8 avril 2026 à Levier, salle du Conseil de la mairie en présence de Mme Sievert, Première adjointe au Maire de Levier et de François Garcia ancien adjoint. Le CODERS était représenté par Claude Gady, Rémi Brendel, Joël Gradwohl et Jean-François Baty. Le club de Retraite sportive d'Houtaud (RSH), qui assurera le rôle de club support, était représenté par Gérard Rognon Président, Jacques Dussouillez trésorier et Jocelyne Dussouillez. Mme Quelin de la Résidence Kalia assistait également à la réunion. Les participants avaient été invités par courriel pour les personnes qui avaient participé à la journée promotionnelle du 28 novembre 2025, ou par les supports de communication de la municipalité. Une douzaine d'habitants ont participé à cette rencontre. Le calendrier des activités proposées se présentait ainsi :

21-avr-26	28-avr-26	04-mai-26	11-mai-26	12-mai-26	18-mai-26	21-mai-26	27-mai-26	04-juin-26
Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Marche nordique	Gymnastique	Randonnée pédestre	Activ'mémoire	Randonnée pédestre	Activités physiques et sportives	Gymnastique et danse
22	23	12	14	18	17	20		

La dernière ligne indique le nombre de personnes qui ont participé à chaque séance. Pour que celles-ci puissent bénéficier de l'assurance fédérale, elles ont été invitées à souscrire une *Carte Sport, Senior, Santé, Découverte* valable 3 mois délivrée par le club d'Houtaud.

À l'issue de cette période de découverte, une Assemblée générale constitutive a été organisée le 17 juin 2026 dans la salle du Conseil de la mairie de Levier en présence de Mme Sievert, de M. François Garcia, et de la CTF Séverine Haas. Le CODERS était représenté par Claude Gady, Pierre Petitjean, Rémi Brendel, Joël

Gradwohl et Jean-François Baty. Le club d'Houtaud était représenté par Gérard Rognon et Jacques Dussouillez. Plus de trente participants ont assisté à l'AGC.

Après lecture et approbation des statuts du nouveau club préalablement approuvés par la FFRS, 15 personnes se sont proposées pour constituer le Comité directeur. Le Comité directeur nouvellement constitué s'est réuni le 29 juin et a élu le Bureau de l'association :
François Garcia (président), Maryse Cuenot (vice-présidente), Véronique Prévalet (trésorière), Françoise Masson (trésorière adjointe) et Agnès Pourcelot (secrétaire).

Le secrétaire du CODERS s'est rendu à Levier le 7 juillet pour aider le nouveau président à déclarer la création de l'association à la Préfecture (e-déclaration).

Deux jours plus tard, la sous-préfecture de Pontarlier rendait un avis favorable.

Le onzième club du Doubs est ainsi créé sous le nom de **Retraite Sportive Plateau de Levier** (RSPL).

François Garcia est invité à expliquer les raisons du succès de la création du club de Levier. Parmi les principales on peut retenir :

- La qualité et le sérieux des réunions préparatoires de novembre 2025 et d'avril 2026.
- L'organisation des différentes activités animées par les AF des clubs du Doubs que François remercie au passage pour le sérieux de leur intervention.
- Il insiste sur l'importance des structures dans lesquelles s'inscrit la création du club : Fédération, Comités Régional et Départemental et le soutien des clubs de Besançon, d'Ornans et d'Houtaud sans lesquels « je n'aurais jamais pris la responsabilité du club ».
- Il ajoute que la création du club répond à un véritable besoin des adhérents autant sur le plan des activités physiques que sur le besoin de lien social.

Claude Gady exprime sa satisfaction de voir que les efforts déployés en qualité et en quantité par tous les acteurs qui ont contribué à la création du club ont été récompensés.

Journée de rassemblement des animateurs d'activités cyclistes

Les rassemblements, au niveau départemental des animateurs d'une même discipline, entrent dans le cadre du développement des activités. Ainsi, le 9 octobre 2025, 31 animateurs de cyclotourisme ont été invités à Pelousey pour une journée d'échanges et d'entraînement animée par Claude Gady (Président), Philippe Dumont (instructeur fédéral), Pierre Robert et Jean-François Baty. Le programme comportait un circuit à vélo de 30 km (proposé par Daniel Boivin), une intervention de Pierre Robert (entretien des cyclos musculaires et VAE), un diaporama du processus d'apparition d'un dommage corporel, un travail de groupe et quelques rappels du Code de la route.

Aquagym

L'activité aquagym a été mise en place à l'initiative du Dr Pierre Petitjean pendant une période d'essai de trois mois à la fin de la saison 2024–2025 pour tester sa faisabilité auprès de l'établissement *Aqua'lypso*. Pour la saison 2025–2026, le CODERS a ensuite proposé cette activité à l'ensemble des clubs du Doubs à raison de quatre créneaux horaires par semaine pour 24 participants par créneau pendant environ 30 semaines, le mardi après-midi, mercredi soir, jeudi après-midi et vendredi matin. Cependant, le créneau du mercredi soir n'a pas été suffisamment fréquenté pour assurer l'équilibre financier de l'opération et le CODERS a dû puiser 1 500 € dans sa réserve. Pour proposer une offre mieux adaptée, le nombre de créneaux a été ramené à trois par semaine pour la saison 2026–2027 pour un tarif forfaitaire annuel de 250 € par personne pour une trentaine de séances.

Manifestations



La seule opération notable est la journée des clubs co-organisée le 28 mai 2026 à Arbouans par le CODERS–25 et le club de la Retraite Sportive des Ours à Arbouans. Cette journée qui a rassemblé 134 participants de presque tous les clubs du Doubs a rencontré un vif succès.

Rapport financier par le trésorier Pierre Petitjean et la trésorière adjointe Liliane Charles

CODERS 25
compte de résultat 2025/2026
Comptabilité de Trésorerie

Charges d'Exploitation	Exercice 2025-2026	Prévision 2025-2026	Produits d'Exploitation	Exercice 2025-2026	Prévision 2025-2026
606400 Fournitures Administratives	814,42	587			
Formation	22363,00	18560	Formation	9 300,00	7614
611000 Frais de Stage PSC1	843,00	0	706000 Produits Stage PSC1	570,00	0
611010 Frais de Stage FIA	6120,00	620	706100 Produits Stage FIA	3024,00	5184
611030 Frais de stage M2	11620,00	10440	706120 Produits Stage M 2	4374,00	2430
611050 Frais de stage F.C	3780,00	7500	706140 Produits Stage F.C	1332,00	
611050 Frais autres Stages					
Frais d'AG et autres Réunions	4609,57	5600	Cotisations / Licences	19 849,00	7 460
618500 Frais d'Assemblée Générale	718,50	600	708000 Cotisations 2025/2026	8 129,00	7460
618530 Frais divers	80,00		708010 Cotisations Juillet-Août	11720,00	
618520 Frais de Rassemblement	3811,07	5000			
Autres Frais	22101,78	22435	Autres Produits	21 086,64	32 108
623400 Frais de développement	3120,60	21000	708800 Produits piscine	17 500,00	19008
623410 Frais Piscine	17021,70	0	708810 Produits manifestations	2235,00	4000
625100 Frais de déplacement	1753,36	1 100	768100 Intérêts livret A	1351,06	600
625700 Frais de Mission et Réception	0	0	771000 Intérêts PS	0,58	
626100 Frais Postaux	9,12	0	771000 Apport Coders		8500
627000 Frais Services Bancaires		0			
613000 location local stockage mat.		100			
628200 Cotisation	35,00	35			
628100 Annulation licences	162,00	200			
Charges Exceptionnelles	0,00	0	Produits Exceptionnels	900,00	0
671800 Charges Exceptionnelles	0,00	0	778110 FFRS Vir 103	630,00	0
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0,00	0	778110 Aides Fédérales	270,00	
Total des Charges	49 888,77 €	47 182		51 135,64 €	47 182
Excédent ou Déficit	1 246,87 €	0,00 €			

Le trésorier résume le compte de résultats qui dégage un bénéfice de 1 246,87 €. Il donne quelques précisions sur l'écart entre le budget prévisionnel et le budget réalisé : dépenses de formation plus élevées dues à un plus grand nombre de stages mais compensées par un remboursement plus important de la Fédération. L'écart entre le montant prévu des cotisations et le montant réalisé tient au fait qu'une partie des cotisations est perçue en juillet-août (exercice N–1) et une partie en septembre (exercice N). Cette particularité sera corrigée lors du prochain exercice. Pierre Petitjean explique que le coût du logiciel de comptabilité *Sage* utilisé jusqu'ici

est à présent très élevé, dès la fin de l'abonnement, il sera remplacé par le logiciel *BasiCompta* beaucoup moins onéreux et offrant toutes les fonctionnalités nécessaires.

La trésorerie est composée de :
- Compte courant : 471 €
- Livret : 61 171 € (+ 10 000 € déjà engagés)
- Parts sociales : 30,40 €

Claude Gady et Pierre Petitjean constatent qu'il est souvent difficile d'identifier les nombreux versements effectués par FFRS360 et de les affecter dans le compte de résultats. Noël Petot explique que le détail des versements figure dans les rapports disponibles dans FFRS360 mais qu'il n'est pas toujours facile de les trouver la première fois. Il propose aux trésoriers de les assister pour cette tâche. Philippe Duval ajoute qu'une information pourrait être organisée par la Fédération pour répondre à ces questions.

Rapport du vérificateur aux comptes Jean-Marie Parrenin

« *Conformément à la mission qui m'a été confiée lors de la dernière Assemblée Générale, j'ai vérifié les comptes 2025-2026 de l'Association « Le CODERS 25 »*

Après avoir contrôlé la régularité de la gestion de ladite Association, je certifie que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière à la fin de ce même exercice.

Jean Marie PARRENIN, Commissaire Vérificateur »

Claude Gady remercie le vérificateur aux comptes pour le sérieux de sa mission et invite les électeurs à voter le quitus au trésorier.

> ↳ L'assemblée générale vote le quitus au Trésorier à l'unanimité.

Cotisation 2027–2028 et indemnité kilométrique

Faut-il augmenter la cotisation du CODERS (actuellement de 10 € /licence) pour l'exercice 2027–2028 ? Si augmentation il y a, elle sera au minimum de 1 €/licence. Le Comité directeur du 28 septembre considère que :
- La trésorerie de l'association possède une réserve confortable.
- La courbe de croissance des effectifs des licenciés dans le Doubs présente une pente positive de près de 10 % par an, ce qui entraîne une augmentation analogue des cotisations perçues.
- La Fédération va probablement elle-même augmenter sa cotisation de 2 € au prochain exercice, une augmentation supplémentaire risque de peser sur la cotisation demandée aux adhérents des clubs.

En conséquence le CoDir estime qu'une augmentation n'est pas nécessaire.

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée générale :

> ↳ À l'unanimité, l'Assemblée générale se prononce pour le maintien de la cotisation départementale à 10 € par licence pour l'exercice 2027–2028.

Compte tenu de la hausse continue du prix des carburants, le CoDir du 28 septembre a décidé que l'indemnité kilométrique, qui est actuellement de 0,5 € /km, doit être relevée.

> ↳ Le montant de l'indemnité kilométrique pour les déplacements dans le cadre des missions du CODERS est porté à 0,55 €/km à compter du 1er septembre 2026.

Budget prévisionnel 2026–2027 (1er septembre 2026 – 31 août 2027)

Dépenses : 48 952,00 €

- Fournitures administratives et achats divers : 700,00 €
- Formations 23 205,00 € : 25 FIA, 30 M2, 4 FC, 20 PSC
- Frais d'AG et autres réunions : 5 000,00 €
  - AG : 700,00 €
  - Frais rassemblement : 4 300,00 €
- Autres frais : 20 047,00 €
  - Frais développement : 5 287,00 €
  - Frais piscine : 13 000,00 €
  - Frais déplacement : 1 500,00 €
  - Frais Postaux : 10,00 €
  - Cotisation : 100,00 € (Comité olympique)
  - Annulation licences : 150,00 €

Recettes : 48 952,00 €

- Formation : 8 652,00 € : 25 FIA, 30 M2, 4 FC
- Cotisations licences : 19 000,00 €
- Autres produits : 21 300,00 €
  - Produits manifestation : 5 000,00 €
  - Intérêts livret : 13 00,00 €
  - Produits piscine : 15 000,00 €

Tableau détaillé du budget prévisionnel :

CODERS 25
Compte de Résultats prévisionnel 2026-2027
Comptabilité de Trésorerie

Charges d'Exploitation	Prévision 2026-2027	Exercice 2025-2026	Produits d'Exploitation	Prévision 2026-2027	Exercice 2025-2026
606400 Fournitures Administratives	*700*	814.42			
Formation	23205.00	22363.00	**Formation**	8652.00	9300.00
611000 Frais stage PSC	*620*	843.00	706100 Produits stage PSC	*0*	570.00
511010 Frais stage FIA	*7875*	6120.00	706100 Produits stage FIA	*3600*	3024.00
611030 Frais stage M2	*13290*	11620.00	706120 Produits stage M2	*4620*	4374.00
611050 Frais stage F.C	*1420*	3780.00	706140 Produits stage F.C	*432*	1332.00
611050 Frais autres Stages					
Frais d'AG et autres Réunions	5000.00	4609.57	**Cotisations / Licences**	19 000.00	19 849.00
618500 Frais d'Assemblée Générale	*700*	718.50	708000 Cotisations 2026-2027	*19 000*	8 129.00
618530 Frais divers		80.00	708010 Cotisations juillet-août		11 720.00
618520 Frais de Rassemblement	*4300*	3811.07			
Autres Frais	20047.00	22101.78	**Autres Produits**	21 300.00	21 086.64
623400 Frais de développement	*5287*	3120.60	768800 Produits piscine	*15000*	17 500.00
623410 Frais piscine	*13 000*	17021.70	768810 Produits manifestations	*5000*	2235.00
625100 Frais de déplacement	*1 500*	1753.36	768000 Intérêts parts sociales	*0*	0.58
625700 Frais de Mission et Réception	*0*	0	768100 intérêts livret A	*1 300*	1351.06
626100 Frais Postaux	*10*	9.12			
627000 Frais Services Bancaires	*0*	0			
612300 Location	*0*	0			
628000 Charges Financières	*100*	35.00			
628100 Annulation licences	*150*	162.00			
Charges Exceptionnelles	0.00	0.00	**Produits Exceptionnels**	0.00	900.00
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	0	0	778810 Aides Fédérales	0	630.00
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0	0	778810 FFRS	0	270.00
Total des Charges	48 952.00 €	49 888.77 €	**Total des Produits**	48 952.00 €	51 135.64 €
Excédent ou Déficit	0.00 €	1 246.87 €			

Nombre adhérent en 2027 : 1900x10€ = 19000

Formations 2026-2027	aide FFRS	Nbre stages	coût stages		
FIA	144 €	25	7 875,00	- 3 600,00 =	4 275,00
M2	154 €	30	1 3290,00	- 4 620,00 =	8 670,00
F.C	108 €	4	1 420,00	- 432,00 =	988,00
PSC	31	20	620,00	=	620,00

Payé par le CODERS **14 553,00**

Ce qu'il faut retenir de ce budget prévisionnel :

Que les frais de formation sont en légère augmentation :

- FIA : 171,00 € (coût stage 315 € – aide FFRS 144 €)
- M2 : 289,00 € (coût stage 443€ – aide FFRS 154 €)
- FC : 247,00€ (coût stage 355 € – aide FFRS 108 €)

Les coûts des stages varient suivant leur destination et leur durée.

Les frais de développement sont en légère baisse :

- Piscine 13 000,00 €,
- Frais développement : 5 287,00 € (regroupement animateurs...)

Que les recettes liées aux cotisations toujours en augmentation lorsque les adhérents renouvellent leur licence.

Claude Gady ajoute que la cotisation au Comité Olympique a été fortement augmentée passant de 35 à 100 € du fait de la réduction drastique des subventions qui abondaient jusqu'ici environ 80 % des recettes du CDOS. L'adhésion à ce comité reste cependant intéressante pour le CODERS car elle permet de bénéficier de salles de réunion, de prêt de matériel et de véhicule, de formations, le tout à des conditions financières avantageuses. Le CDOS est également un partenaire important pour les opérations de développement auxquelles il apportera une contribution logistique et financière importante.

↳ Après quelques minutes de discussion et d'explications, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Le président félicite le trésorier et son adjointe pour le sérieux de leur travail et la clarté de leur présentation.

Élection de nouveaux membres au CoDir

« *Le CODERS 25 est administré par un Comité directeur de 11 à 23 membres* » (Titre III, Article 8 des statuts).

Suite à la démission de Robert Tallone, de Christian Poty et au décès de notre regrettée Geneviève Gady, trois sièges sont laissés vacants au CoDir dont celui de vice-président.

Lors du Comité directeur du 28 septembre, François Burchi, président de la RSBO a accepté de prendre la responsabilité de vice-président.

↳ À l'unanimité, le comité directeur a élu François Burchi au siège de premier vice-président du CODERS–25.

Bruno Morel, vice-président du club de Retraite sportive de Valdahon, pressenti pour succéder à Robert Tallone à la présidence du club, a accepté d'entrer au CoDir du CODERS, il a été coopté par le CoDir du 28 septembre. Son élection définitive relève de la compétence de l'AG.

↳ À l'unanimité, l'Assemblée générale élit Bruno Morel au siège d'administrateur du CODERS–25.

À l'issue de l'Assemblée générale, la composition du Comité directeur du CODERS–25 se présente ainsi :

Jean-François	BATY	Responsable matériel
Rémi	BRENDEL	Secrétaire
Brigitte	BUCHETET	
François	BURCHI	Vice-président
Liliane	CHARLES	Trésorière adjointe
Claude	GADY	Président
Joël	GRADWOHL	Référent formation adjoint
Marie-Claire	JANNIER	Référente formation
René	LAURENT	Vice-président et webmestre adjoint
Michèle	MAGNIN-FEYSOT	
Bruno	MOREL	

Monique	NOWAK	
Pierre	PETITJEAN	Trésorier
Noël	PETOT	Référent informatique
Michel	ROLLAND	
Patricia	TASSI	Responsable communication
Christiane	THIOU	Secrétaire adjointe
Daniel	VAN LABEKE	Webmestre
Gilbert	VOLCKMANN	
Madeleine	VOLCKMANN	
Ginette	VAN LABEKE	Référente logistique formation

Élection d'un ou deux vérificateurs aux comptes

Jean-Marie-Parrenin accepte de renouveler son mandat pour la saison 2026–2027. Les présidents de clubs sont donc invités à trouver un ou une autre bénévole pour effectuer cette mission.

- À l'unanimité, Jean-Marie-Parrenin est élu vérificateur aux comptes pour la saison 2026–2027.
- Lorsqu'elle aura été désignée, l'autre personne sera élue vérificateur aux comptes par un vote par correspondance.

Rapport moral par le Président Claude Gady

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs, j'ai le plaisir d'accueillir, Philippe Duval, Président du CORERS Bourgogne-Franche-Comté. Bienvenue Philippe.

Il est de tradition que le président prenne la parole après le trésorier et le secrétaire du CODERS. C'est une tâche qui n'est jamais très simple parce que tout a été dit, tout a été bien dit d'ailleurs, vous avez pu constater comme moi avec quelle précision avec quel sérieux Rémi et Pierre ont rempli leur mission, je les remercie et en même temps je tiens à remercier tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps, leurs efforts, pour permettre à près de 2 000 **adhérents** de profiter pleinement des activités proposées par les 11 clubs de la retraite sportive du Doubs.

– Rémi, comme toujours, ta présentation du rapport d'activité agrémentée de tableaux très explicites a été claire, nette, détaillée en un mot parfaite. Merci Rémi.

– Pierre, notre trésorier et Liliane, la trésorière adjointe, ont confirmé la bonne santé financière de notre structure et ont mis en évidence les gros efforts consentis pour la formation de nos animateurs. Ce qui représente la plus grande part du budget. Cet effort sera poursuivi. Je vous remercie chaleureusement, j'associé également Jean-Marie Parrenin, notre vérificateur aux comptes, pour la précision de ses contrôles.

– Je profite de l'occasion pour vous inviter toutes et tous, notamment les présidentes et les présidents de Club, chaque fois que vous le pouvez, à attirer l'attention de vos **adhérents**, sur le rôle essentiel du CODERS, en matière de formation, de leur expliquer que la cotisation de 10 euros, qui sera maintenue pour la prochaine saison, est utilisée à bon escient. La formation c'est, avec le développement, la raison d'être des CODERS.

– Je tiens également à remercier et à féliciter Marie-Claire ainsi que Ginette pour leur efficacité, leur dévouement – elles ne comptent pas leur temps – dans la gestion des inscriptions aux différents stages. Merci à vous deux.

– Aquagym : cette activité, initiée et gérée par le CODERS, recueille un franc succès. L'aménagement des séances va permettre une meilleure gestion financière. Merci Pierre.

– Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi nos actions de développement, c'est ainsi qu'un Club a été créé à Levier et son président, François, est parmi nous aujourd'hui. Notre action s'est concrétisé par un énorme succès, succès inespéré puisque le club devrait atteindre 70 **adhérents** cette saison, c'est exceptionnel pour une première année de fonctionnement, et tout cela grâce au dévouement et à l'engagement bénévole de l'équipe de développement départementale mais aussi des animateurs des clubs du Doubs, des 10 Présidents, de l'équipe administrative, de la commune de Levier et notamment de François. Bravo. Maintenant il va falloir gérer, il va falloir former des animateurs puisque jusqu'en mars–avril 2027, les animations continueront d'être assurées par des animateurs venant des différents Clubs du département. Après, François, tu devras t'appuyer sur tes futurs animateurs mais ne soit pas inquiet, nous serons toujours là. En ce qui concerne la formation, je tiens à remercier le CORERS en la personne de Philippe, qui prend en charge la totalité de la formation des animateurs de ce club.

Maintenant je voudrais vous dire quelques mots de nos projets pour la saison 2026–2027.

– Bien évidemment, nous poursuivrons le développement grâce à une aide financière exceptionnelle notamment du Comité olympique, dans le cadre d'une action initiée par le Conseil départemental au profit des Seniors. Ainsi nous organiserons trois journées promotionnelles dans trois villes du département. Notre objectif étant de créer au minimum un club peut-être deux, mais là encore on aura besoin de l'engagement de nombreux bénévoles.

– La remise officielle des diplômes aux nouveaux animateurs aura lieu en janvier 2027, le jour de la galette des rois. Le lieu et la date restent à déterminer.

– Comme chaque année, une journée de convivialité organisée par le club du Valdahon regroupera les **adhérents** du CODERS 25. Je profite de l'occasion pour remercier les présidentes et présidents qui ont organisé les dernières réunions qui ont recueilli un immense succès : entre 150 et 400 participants à chaque fois.

– Une journée regroupera les animatrices et animateurs soit en danse soit en activités gymniques.

– Enfin, un effort doit être fait pour préparer les élections de 2028. Vous le savez, un renouvellement quasi-complet de notre Comité directeur actuel aura lieu à cette occasion. Dès maintenant il faut s'y préparer, il faut trouver des bénévoles pour occuper tous les postes de responsabilités. Je compte sur vous. Il serait souhaitable, pour favoriser une transition souple et efficace, que dès cette saison nous puissions intégrer les futurs candidats en qualité de personnes ressources dans le CoDir, ce qui leur permettrait de découvrir son fonctionnement et de confirmer leur engagement, comme c'est le cas pour Rosemay Guerber que nous accueillons aujourd'hui.

– Enfin j'ai le grand plaisir de féliciter publiquement Michel Rolland, président du club de St Vit : le Ministre de la Jeunesse et des Sports vient de lui décerner la Médaille d'Argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. BRAVO. BRAVO.

> ↳ NDLR : la médaille, décoration civile française qui récompense l'engagement bénévole ou professionnel au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative, sera remise officiellement à Michel par le Préfet du Doubs le 18 novembre.

Merci de m'avoir écouté.

Intervention du Président du CORERS-BFC

Philippe Duval remercie Claude Gady de l'avoir invité à l'AG du CODERS, c'est l'occasion pour lui de rencontrer les présidents des clubs de la région. Il explique que le CORERS et les CODERS sont en phase en ce qui concerne les préoccupations et les objectifs à poursuivre. Il rappelle que le but principal du CORERS est d'organiser les formations, il salue au passage le rôle que jouent Yves Andreux et Jean-Pierre Adoir, responsables régionaux pour la formation ainsi que les référents formation des CODERS et des clubs pour le travail remarquable qu'ils accomplissent.

Philippe annonce que 19 formations sont prévues en BFC pour la saison 2026–2027, ce qui est très inférieur aux 28 formations de la saison précédente. Le Doubs garde un effectif à peu près constant mais les départements du Jura et de Saône-et-Loire présentent un nombre anormalement faible de candidats, ce qui est préoccupant.

Concernant les adhérents, le CORERS comptait 10 695 licenciés pour la saison 2025–2026 et, au 30 septembre 2026, 10 022 licences ont été enregistrées mais un nombre important d'entre elles n'ont pas encore été traitées. L'effectif final devrait être à peu près équivalent à celui de la saison précédente.

Le budget du CORERS présente 2 volets : le budget fixe, abondé principalement par les cotisations (2 euros par licence), soit 21 390 €, et le budget formation. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à environ 18 000 euros et le résultat de l'exercice 2025–2026 est de +5 405 €, il ne sera donc pas nécessaire d'augmenter la part régionale de la cotisation. Le budget formation est, quant à lui, très variable d'une saison à l'autre car il est lié directement au nombre de formations (25 l'an dernier, 19 cette année). Le budget formation 2024–2025 s'était soldé par un résultat de + 6 000 € tandis qu'en 2025–2026 le résultat est de + 16 000 €. Une partie de ces résultats est utilisé pour la création de clubs (environ 2 500 € par club) à Levier, à Auxonne et à Paray-le-Monial, principalement pour la formation de leurs animateurs. Philippe rappelle que le CORERS est en charge du développement dans les départements où il n'y a pas de CODERS. Christian Lièvre et Bernard Degueurce, en charge du développement pour le CORERS, sont actuellement sur un projet de création de club à Auxerre.

Parmi les autres actions mises en œuvre par le CORERS : regroupement d'animateurs, journées de démonstration d'activités (*pikleball*). À noter également un projet de séminaire, séjour en Alsace du 3 au 5 mai 2027 à Orbey, avec pour objectif une journée de travail pour échanger sur le recrutement des bénévoles et

fêter les 10 ans du CORERS–BFC ; cependant plusieurs clubs n'ont pas répondu à cette proposition et Philippe insiste pour que chaque président se positionne sur ce projet.

Philippe souligne qu'en plus des animateurs, il faut également former des instructeurs, en BFC il n'y a que 7 instructeurs, ce qui est insuffisant. Il lance un appel aux présidents de club pour repérer dans leur association les personnes qui auraient les compétences nécessaires et la vocation pour devenir IF. Même appel pour déceler d'anciens médecins qui accepteraient de devenir médecin départemental ou régional.

Comme Claude Gady, il rappelle que 2028 est une année importante puisqu'elle sera l'année élective des CODERS, CORERS et de la Fédération et qu'il faudra susciter la vocation de nombreux bénévoles.

Philippe évoque enfin l'initiative fédérale de labellisation des clubs de Retraite Sportive.

> Label Sport Senior Santé
>
> Le sport santé est l'ADN de notre Fédération, qu'elle incarne historiquement grâce au concept « Sport Senior Santé ». Le Label Sport Senior Santé est pour les clubs et la Fédération à la fois un outil de promotion, de communication et de développement.
>
> Il permet de donner de la visibilité à l'expertise de nos clubs et à la spécificité de nos actions.
>
> Pour les clubs : bien plus qu'une simple reconnaissance !
>
> Obtenir ce label, c'est faire reconnaitre la qualité d'accueil de vos adhérents pour garantir la préservation de leur santé, la sécurité et la qualité des pratiques, ainsi que le bon fonctionnement de votre structure.
>
> Mais c'est aussi offrir à votre club…
>
> - Une opportunité de rayonnement territorial en valorisant cette reconnaissance à l'aide d'actions et d'outils de communication,
> - Un levier de développement,
> - Une intégration facilitée dans l'environnement sport santé.
>
> Extrait de : https://clubs.ffrs-retraite-sportive.org/extranet/responsables-comite-club/label-sport-senior-sante/

Il invite les présidents de clubs à remplir le dossier de labellisation.

Il conclut son exposé en précisant que l'AG fédérale aura lieu à Lyon St-Exupéry les 26 et 27 novembre 2026, et l'AG du CORERS aura lieu à Dole le 20 novembre.

Claude Gady demande où en est le développement du système informatique fédéral. Philippe répond que le volet inscriptions est désormais opérationnel, quelques ajustements restent à faire sur le volet formation, cependant celui-ci n'intègre pas la facturation qui reste à faire manuellement. Le module séjours fonctionne mais devra également être ajusté.

Claude Gady souhaite une simplification de la procédure d'inscription des candidats à la formation d'animateur.

Questions diverses

Daniel van Labeke, webmestre du CODERS, demande s'il est encore utile de maintenir le site départemental du fait de sa faible fréquentation. François Garcia répond qu'aujourd'hui la première source d'informations pour connaître une association ou un service c'est son site internet. Le maintien du site paraît une nécessité même s'il ne comporte que des informations « statiques ».

Après un rapide tour de table, le Président déclare la clôture de l'AG à 12h30 et invite les participants au repas préparé par le CIS.

Le Président du CODERS 25



Claude Gady

Le secrétaire



Rémi Brendel

Merci à Christiane Thiou qui s'est chargée de dactylographier ce compte-rendu.

Annexe 1
Feuille d'émargement des participants

FEDERATION FRANÇAISE RETRAITE SPORTIVE
SPORT SENIOR SANTÉ

Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs

CODERS–25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

Assemblée générale du CODERS–25, 12 octobre 2026

Émargement (électeurs)

Prénom	NOM	Procuration à :	Signature
Claude	BASSANG		
Jean-François	BATY		
Rémi	BRENDEL		
Brigitte	BUCHETET		
François	BURCHI		
Élizabeth	CANO		
Liliane	CHARLES		
Claude	GADY		
Joël	GRADWOHL		
Marie-Claire	JANNIER		
François	GARÇIA		
René	LAURENT		
Michèle	MAGNIN FEYSOT		
Gilbert	NICOLAS	Liliane CHARLES	
Monique	NOWAK		

.../...

Prénom	NOM	Procuration à :	Signature
Pierre	PETITJEAN		
Noël	PETOT		
Christian	POTY		
Gérard	ROGNON		
Michel	ROLLAND		
Robert	TALLONE	Bruno MOREL	
Patricia	TASSI		
Christiane	THIOU		
Jean-Paul	TORRENT		
Daniel	VAN LABEKE		
Ginette	VAN LABEKE	Excusée	
Gilbert	VOLCKMANN		
Madeleine	VOLCKMANN		

Émargement invités

Prénom	NOM	
Philippe	DUVAL	
Colette	BURDET	
Jean-Marie	PARRENIN	
Rosemay	GUERBER	
Monique	Jourdan	